

# **PROCÈS-VERBAL**

COMITE SYNDICAL Séance du 28.05.2024

Nombre de membres

En exercice : 13 Présents : 9 Votants : 10 L'an deux mille vingt-quatre, le 28 mai, les membres du Comité syndical se sont réunis en séance publique dans la salle du Conseil Municipal en mairie d'Alleins sur convocation en date du 28 mai 2024.

Présents: ADRAGNA Sandrine, BRONDOLIN Christian, CHANU Jessica, GENTE Hélène, GRANGE Philippe, GUEZOU Eric, GUY Ghislaine, INSERGUET Thierry, NERVI Christian, REYBAUD Anne et WIGT Yves.

Absents excusés : AZARD Emmanuelle, BOYER Mylène, FAURE Nathalie et PIOTR Fanny.

Procurations: GUEZOU Eric à GRANGE Philippe.

Secrétaire de séance : Monsieur INSERGUET est désigné pour remplir la fonction de secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT.

Monsieur Philippe GRANGE, Président, prend la présidence de cette séance de Comité Syndical et annonce que cette dernière est ouverte à 18h30. Il vérifie que le quorum est atteint.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Le procès-verbal de la séance du 08 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Président indique que cette séance de Comité Syndical va débuter par les points inscrits en « questions diverses ».

#### **Questions diverses**

### 1/ Présentation de Madame Sabine MALICKI – Coordinatrice Jeunesse à l'Espace Jeunes intercommunal :

Monsieur le Président informe l'ensemble des membres de l'arrivée de Sabine MALICKI en remplacement de Géraldine DENAT sur le poste de coordinatrice Jeunesse à l'Espace Jeunes intercommunal.

Il laisse ensuite la parole à Sabine MALICKI pour se présenter.

#### 2/ Présentation du projet PEdT :

Monsieur le Président laisse la parole à Leslie FOURNERON, coordinatrice enfance au SIVU Collines Durance, pour présenter la synthèse du dossier portant sur le PEdT.

Madame FOURNERON précise que le document devra être transmis à la CAF pour validation à la fin du mois de juin 2024, si on souhaite une mise en œuvre dès septembre 2024. Dans le cas contraire le projet sera reporté à 2025.

Elle précise que la présentation de ce soir porte sur la synthèse, l'objet de cette présentation est d'avoir la validation des élus des axes éducatifs du PedT avant la poursuite du dossier.

Les élus souhaitent recevoir la synthèse et le projet par mail pour pouvoir valider les axes proposés.

#### 3/ Présentation projet organisation périscolaire 2024/2025 :

Monsieur le Président laisse la parole à Leslie FOURNERON pour présenter le projet portant sur l'organisation périscolaire pour l'année scolaire 2024/2025.

Pour donner suite à une première année de mise à disposition d'animateurs par le SIVU Collines Durance auprès des communes, il en ressort qu'après le bilan dressé, des ajustements sont à prévoir pour l'année 2024/2025.

Ainsi une formule avec un volume horaire de 9 heures par semaine par animateur se décomposant ainsi : 8 heures de présences de face à face et 1 heure de préparation des projets d'animation seront proposés aux communes souhaitant bénéficier de la mise à disposition d'animateurs.

Madame GENTE interroge sur l'heure de préparation hebdomadaire qui est rémunérée, car si le SIVU accorde 1 heure de préparation, cela induira une mise en œuvre pour les animateurs employés par la commune et la commune de Mallemort ne le souhaite pas.

Il lui est répondu que cette heure est importante pour la préparation des projets à mettre en œuvre sur l'année.

Monsieur WIGT demande si un bilan concernant la mise à disposition d'animateurs sur l'année 2023/2024 pour Charleval peut lui être adressé.

Il lui est répondu que les éléments seront envoyés aux élus.

Un positionnement des communes pour la mise à disposition d'animateurs pendant les temps périscolaires et la validation du format proposé sont attendus pour le prochain comité syndical du 2.07.24

Monsieur GUEZOU quitte la séance.

#### Rapport N°1: Attribution du marché repas ACM

Monsieur le Président présente le rapport d'analyse des offres à l'ensemble des membres du comité.

Madame REYBAUD indique que la commune de Saint-Cannat travaille déjà avec la société API Restauration et que la commune de La Barben vient de signer également.

Vote à l'unanimité.

### Rapport N°2 : Tarification spécifique séjour automne mixte au centre de vacances « Les Cytises » (fiche action CTG N°25)

Monsieur le Président rappelle que ce séjour concernant le séjour mixte proposé pendant les vacances d'automne dans le cadre du projet « inclusion » pour les enfants porteurs de handicap ou identifiés à besoins particuliers.

Il précise que ce rapport est présenté pour fixer les tarifs proposés aux familles identifiées par ce dispositif.

Madame GUY demande qui sont les enfants à besoins particuliers.

Il lui est répondu que ce sont les enfants en cours de diagnostic MDPH en vue d'une notification AEEH.

Vote à l'unanimité.

Rapport N°3 : Approbation du projet de convention d'accueil d'un bénévole pour la journée « Fêtes vos jeux en familles » du 1<sup>er</sup> juin 2024 (fiche action CTG N°15)

Monsieur le Président indique qu'il convient de valider une convention de bénévolat type dans le cadre de la manifestation « Faites vos jeux en familles » prévue samedi 1<sup>er</sup> juin. 3 personnes sont concernées : 1 intervenant sur les ateliers 0/6 ans et 2 photographes.

Vote à l'unanimité.

## Rapport N°4 : Approbation du schéma de développement et du plan de financement du Relais Petite Enfance (RPE) « Le Petit Prince »

Monsieur le Président indique que ce rapport est présenté pour l'extension et le développement du Relais Petite Enfance intercommunal.

Il porte sur 2 actions : l'intégration de la commune d'Eyguières dans le périmètre du RPE ainsi que l'embauche d'un deuxième agent pour la gestion du RPE.

Il précise que les missions du Relais Petite Enfance comprennent également des missions dites « renforcées » avec la mise en place d'un guichet unique de la Petite Enfance et la valorisation du métier d'Assistant Maternel.

Concernant le recrutement supplémentaire, il indique que le rapport propose 2 hypothèses : les élus doivent se positionner sur l'une ou l'autre des propositions. Il précise que la CAF donne son accord pour un financement du 2ème poste.

Madame GENTE demande si les assistantes maternelles regroupées en association sur la commune sont comptabilisées au Relais Petite Enfance.

Il lui est répondu que toutes les assistantes maternelles sont bien référencées auprès du RPE et que les assistantes maternelles se regroupent en association pour bénéficier de mise à disposition de locaux communaux dans le cadre de leur activité (salle des associations par exemple). Sur la commune de Mallemort, près de 60% des assistantes maternelles assistent aux ateliers proposés par le Relais Petite Enfance.

Monsieur INSERGUET demande si l'ETP débutant sera recruté sur un poste de catégorie A car ce n'est pas ce qui était prévu lors du COPIL.

Il lui est répondu que les éducatrices de jeunes enfants appartiennent à la grille de catégorie A. Il est précisé qu'il n'y a pas d'obligation de recrutement d'un agent de catégorie A. Toutefois, la CAF précise qu'un bac +2 est requis sur ce type de poste. Il est d'ailleurs précisé que la CAF et le Département assistent à la commission de recrutement.

Madame REYBAUD demande qui a le choix final en termes de recrutement.

Il lui est répondu que l'employeur étant le SIVU Collines Durance, le choix final appartiendra aux élus.

Madame REYBAUD précise que le contrat initial doit être en CDD.

Il lui est répondu que cette nouvelle personne sera recrutée sur un contrat à durée déterminée sur un emploi permanent.

Vote à l'unanimité.

### Rapport N°5 : Création d'emploi et mise à jour du tableau des effectifs

Monsieur le Président indique que ce rapport est présenté pour le recrutement d'un chauffeur de bus à compter du 1<sup>er</sup> juillet prochain en CDD pour la période estivale.

Il précise qu'une candidature a été présentée. Il s'agit d'une personne qui est actuellement en contrat d'intérim auprès de la société TransDev pour le compte de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Vote à l'unanimité.

#### Point inscriptions été

Le point sur les inscriptions en cours pour les vacances d'été sur les 4 ALSH et le Cytises est fait.

Un état des inscriptions est adressé à l'ensemble des membres du comité syndical chaque début de semaine.

A ce jour, il apparait une liste d'attente d'environ 22 enfants de plus de 6 ans sur l'ALSH de Vernègues pour le mois de juillet 2024. Il est proposé un plan alternatif à celui organisé. Cependant il doit avoir l'autorisation de la SDEJS.

Si la SDEJS valide, les ALSH de Vernègues et de Charleval ne seront pas en multi site afin d'augmenter la capacité d'accueil pour répondre aux besoins des familles.

Les élus valident cette proposition.

La SDEJS sera sollicitée pour la validation, un retour est espéré en début de semaine prochaine.

Un mail a été adressé à l'ensemble des familles dont les enfants sont positionnés en liste d'attente leur précisant qu'une réponse leur sera apportée pour le 14 juin au plus tard.

Les inscriptions aux Cytises : seul un séjour est complet, pour les autres les familles sont en attente de l'information sur les places colos apprenantes que la DRAJES va octroyer au SIVU.

Prochain comité:

Mardi 02 juillet 2024 à Mallemort.

Fin de la séance à 20h55.

Le Secrétaire de Séance Thierry INSERGUET

Le Président Philippe GRANGE